

Décision

Générale

colonial

Décision n° 751 MINISTÈRE DES AFFAIRES INTÉRIEURES

n° 751

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
28 juin 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer à Vittel (Vosges), 10, avenue Clémenceau, est accordé à M. Poinot (Jean-Paul), Attaché de 3° classe, 3° échelon (indice 275) du cadre autonome de la France d'Outre-Mer, Chef du Service de l'Information qui aura accompli le 6 juillet 1960 un séjour ininterrompu de 2 ans, 8 mois, 6 jours dans le Territoire. M. Poinot (Jean-Paul), groupe III, qui voyagera seul, quittera Djibouti par voie aérienne à compter du 6 juillet 1960. La dépense est imputable au Budget local.